



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FEMININES - FEMINISATION – DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ

RÉUNION EN DISTANCIEL DU 18/03/2024
PV N° 14

MMES MACARI – DUFOUR - RIVET – MAURY - MM. LIOBET - MONTANÉ

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale.
Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.
Les Reports de matchs autre que pour des arrêtés municipaux seront refusés jusqu'à nouvel ordre.

Rappel :

ARTICLE 11 – HORAIRE DES MATCHS

Les matchs auront lieu le dimanche, et débuteront à 10H15, pour toute la compétition.

Néanmoins, avec l'accord des clubs concernés, les rencontres pourront se disputer le dimanche en lever de rideau à 13H00 ou 15H00, voir éventuellement le samedi aux mêmes horaires, si les terrains et infrastructures sont disponibles.

Les demandes de date ou de changement d'horaire devront être communiquées par voie officielle au District de Football de la Haute-Vienne, 7 jours avant la date prévue.

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée initialement par la commission sera celle de la rencontre officielle (dimanche 10h15), et aucun autre report ne sera pris en compte.

FEMININES A 8

D1

Le Festival Régional Seniors » (masculin et féminin) se tiendra le week-end des **15 et 16 juin 2024** à Gujan-Mestras (Gironde).

Pour les **Féminines Foot à 8** la Championne du District est invitée.



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

Play off et Play down

Les matchs se joueront uniquement sur matchs aller.

D2

Poule A

Report de match

J7

Le match St Victurnien / St Just le Martel du 10/03/2024 est reporté au 14/04/2024.

Poule B

Match Pays Arédien /Verneuil 2 du 03/03/2024

Vu la décision de la commission Litiges et Contentieux qui déclare l'équipe de Verneuil2 battue par pénalité,

La commission,

- se conforme à cette décision,
- entérine le résultat suivant :

Pays Arédien : 3 buts (0 pts) / Verneuil 2 : 0 but (-1pt)

Report de match

J11

Le match ES Sussac / Eymoutiers du 10/03/2024 est reporté au 21/04/2024.

INTERDISTRICT à 11

Report de match

Le match Cornil – Aurence Roussillon du 31/03/2024 est reporté au 01/04/2024 à 15h00.

Play off et Play down

Les matchs se joueront uniquement sur matchs aller.



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –
DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ

COUPE INTERDISTRICT à 11

Suite aux nombreux reports de matches de championnat dus aux intempéries, la commission féminine, gérante de la compétition, avec l'accord des districts concernés, et après étude du calendrier, est dans l'impossibilité de trouver des dates pour organiser le bon déroulement de la coupe féminine interdistrict à 11 dans des conditions normales.

De ce fait la commission annule cette compétition pour la saison 2023/2024.

Le Président,
Thierry MONTANÉ

Le Secrétaire de séance,
Guilhem LIOBET